

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 juin 2012
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-sixième session
Point 34 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

**Lettre datée du 13 juin 2012, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Suite à ma lettre datée du 13 juin 2012 concernant le bombardement de civils assiégés dans la ville de Homs, et d'ordre de mon gouvernement, je demande, par votre intermédiaire, que l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes en Syrie use de ses bons offices auprès des pays qui ont de l'influence sur le régime syrien pour les engager à exercer des pressions sur ce régime afin qu'il se conforme aux engagements qu'il a pris dans le plan en six points, en particulier qu'il arrête immédiatement d'utiliser des armes lourdes à Homs.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 34 de l'ordre du jour et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Meshal Hamad M. **Al-Thani**

